

Le jeudi 14 décembre 2023 à 18h30

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Léa BOUTTE (suppléante Martial DUFLOT), Catherine THIEBLIN, Jean-Louis VANDEBURIE, Dominique MORET, Monette-Simone VASSEUR, Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSERT, Cyr SAUNIER (suppléant de Jean-Pierre SENECHAL), Jacqueline MENOUBE, Philippe DESIREST, Jean-François SCOMBART, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Dominique DUPILLE, Martine DELAPLACE, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Laurent LEFEVRE, Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Alain ROUSSELLE, Guylaine CAPGRAS, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Patrick SIGNOIRT, Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Farida TIMMERMAN, David MAGNIER, Christophe GASPART, David CREVET, Yannick MATURA Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Grégory NARZIS, Leila DAGDAD

SUPPLEANTS

ABSENTS Antoine SALITOT, Dominique DEVILLERS, Gregory PALANDRE, Hubert PROOT Jean-Jacques DEGOUY, Joëlle CARBONNIER, Martine MAILLET, Christian DEMAY, Jérôme LIEVAIN, Anne-Françoise LEBRETON, Peggy CALLENS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Halima KHARROUBI, Josée MARINHO, Alexis LE COUTEULX

POUVOIRS Patrice HAEZEBROUCK représenté par Gérard HEDIN Laurent DELMAS représenté par Christophe TABARY Mohrad LAGHRARI représenté par Catherine THIEBLIN Jean-Charles PAILLART représenté par Aymeric BOURLEAU Cédric MARTIN représenté par Ali SAHNOUN Jean-Marie DURIEZ représenté par Jean-Louis VANDEBURIE Patricia HIBERTY représentée par Jacques DORIDAM Claire MARAIS-BEUIL représentée par David MAGNIER Armelle LE GALL représentée par Johnny CARMINATI Isabelle SOULA représentée par Lionel CHISS Valérie GAULTIER représentée par Dominique CORDIER Bruno GRUEL représenté par Dominique DUPILLE Philippe VIBERT représenté par Guylaine CAPGRAS Mamadou LY représenté par Caroline CAYEUX Ludovic CASTANIE représenté par Loïc BARBARAS Vanessa FOULON représenté par Charles LOCQUET Marie Manuelle JACQUES représentée par Dominique MORET Hatice KILINC SIGINIR représentée par Farida TIMMERMAN Jean-Marie SIRAUT représenté par Jean-François DUFOUR Roxane LUNDY représentée par Dominique CLINCKEMAILLIE

Date d'affichage	27 décembre 2023
Date de la convocation	8 décembre 2023
Nombre de présents	65
Nombre de votants	85

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2023-0239

Environnement – Assainissement – Contrôles assainissement collectif – Tarifs 2024

M. Philippe VAN WALLEGHEM, Conseiller délégué

Par délibération en date du 15 décembre 2022, le conseil communautaire avait fixé les tarifs des contrôles en assainissement collectif pour l'année 2023. Il est proposé de les revaloriser sur la base de l'indice ingénierie (ING), lequel a évolué de 2.03% entre juin 2022 (127,9) et juin 2023 (130,5).

Il est proposé au conseil communautaire :

- De réviser les tarifs tous les ans selon l'évolution de l'indice ING – Base 2010 – Identifiant 001711010, considérant l'indice I0 du mois de juin 2022 (127,9) lequel a évolué de 2,03 % entre juin 2022 (127,9) et juin 2023 (130,5),
- Fixer, à compter du 1^{er} Janvier 2024, un tarif du contrôle dans le cadre des ventes de biens immobiliers, comme suit :

	Montant (HT) 2023	Montant (HT) 2024	Montant (TTC) 2023	Montant (TTC) 2024
Contrôle vente et réalisation du certificat de conformité	150 €	153 euros	165 €	168,30 euros
Demande de duplicata du certificat de conformité (mail, courrier...)	15 euros	15,30 euros	16,50 euros	16,83 euros

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme,
La présidente,

Caroline CAYELIX



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS**Délibération n° A-DEL-2023-0239****Environnement – Assainissement – Contrôles assainissement collectif – Tarifs 2024****M. Philippe VAN WALLEGHEM, Conseiller délégué**

Par délibération en date du 15 décembre 2022, le conseil communautaire avait fixé les tarifs des contrôles en assainissement collectif pour l'année 2023. Il est proposé de les revaloriser sur la base de l'indice ingénierie (ING), lequel a évolué de 2.03% entre juin 2022 (127,9) et juin 2023 (130,5).

Il est proposé au conseil communautaire :

- De réviser les tarifs tous les ans selon l'évolution de l'indice ING – Base 2010 – Identifiant 001711010, considérant l'indice IO du mois de juin 2022 (127,9) lequel a évolué de 2,03 % entre juin 2022 (127,9) et juin 2023 (130,5),
- Fixer, à compter du 1^{er} Janvier 2024, un tarif du contrôle dans le cadre des ventes de biens immobiliers, comme suit :

	Montant (HT) 2023	Montant (HT) 2024	Montant (TTC) 2023	Montant (TTC) 2024
Contrôle vente et réalisation du certificat de conformité	150 €	153 euros	165 €	168,30 euros
Demande de duplicata du certificat de conformité (mail, courrier...)	15 euros	15,30 euros	16,50 euros	16,83 euros

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme,
La présidente,

Caroline CAYEUX